



CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations examinées lors de la séance du 2 décembre 2024 – 19H

La séance est ouverte.

Le Maire de Saint Jean de la Ruelle constate suite à l'appel nominal, que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Délibération n°	Objet	Décision
2024-546	Convention de partenariat avec Valloire sur la médiation de proximité.	Approuvée
2024-547	Convention d'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les bailleurs sociaux ayant un patrimoine dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville – autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les conventions avec la Préfecture du Loiret, Orléans Métropole et les bailleurs sociaux.	Approuvée
2024-548	Garantie d'emprunt – Valloire Habitat – Construction en VEFA de 16 logements Berges d'Houlippe - Avenue Georges Clemenceau.	Approuvée
2024-549	Garantie d'emprunt – Valloire Habitat – Construction en VEFA de 17 logements Berges d'Houlippe - Avenue Georges Clemenceau.	Approuvée
2024-550	Commerces - Ouvertures dominicales accordées au titre de l'année 2025.	Approuvée
2024-551	Alleville Nord – Traité de concession du 13 juillet 2011 – Approbation de l'avenant n°2.	Approuvée
2024-552	Décision modificative budget principal.	Approuvée
2024-553	Décision modificative budget annexe des locations immobilières.	Approuvée
2024-554	Décision modificative budget annexe camping.	Approuvée
2024-555	Débat d'Orientations Budgétaires 2025.	Actée
2024-556	Budget principal et budget annexe camping – Tarifications aux usagers 2025.	Approuvée
2024-557	Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement – Budget Ville.	Approuvée
2024-558	Convention de partenariat-mécénat et subvention à La Fabrique Opéra Val de Loire.	Approuvée
2024-559	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association PhotoRuelle.	Approuvée
2024-560	Rapport 2023 sur l'égalité entre les femmes et les hommes.	Actée
2024-561	Adhésion à un organisme national pour l'action sociale des agents de la ville – Centre National d'Action Sociale (CNAS).	Approuvée
2024-562	Présentation du Rapport Social Unique 2023.	Actée
2024-563	Modification du tableau des effectifs permanents.	Approuvée

Pour extrait en mairie, le 3 décembre 2024



Fabien RIVIERE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle